Compostage autonome en établissement

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes de l'Ile d'Oleron
59, Route des Allées
Bp 85
http://www.cdc-oleron.com/

réseau A3P
Capitalisation
ADEME
l.morlot@lm-environnement.com

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Des campagnes de caractérisations des ordures ménagères résiduelles (OMR) réalisées en août et novembre 2015, ont montrés qu'une part importante de déchets fermentescibles était encore présente dans les OMR collectées sur le territoire Oléronnais.

Pour les acteurs économiques, cette part serait proche des 29%.

Afin d'accompagner les structures professionnelles à réduire cette part de fermentescibles, un accompagnement vers la mise en place de la pratique du compostage autonome en établissement leur est proposé (Action 6.3 du programme Oléron Zéro Déchet). Les établissements dont les quantités dépassent le seuil de 10T (seuil 2016) de biodéchets par an sont tenus de les faire traiter pour en faciliter leur retour à la terre. Cet accompagnement permet également de répondre à cette obligation.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

La mise en place du compostage autonome en établissement a pour but de limiter la part de déchets fermentescibles présentée à la collecte et donc à l'incinération.

Les structures visées par cette action sont les établissements « gros producteurs » de biodéchets dont la restauration collective fait partie intégrante de leur activité. Les établissements ciblés sont donc :

- Les établissements scolaires

- Les établissements de santé / maisons de retraite

- Les hôtels/restaurants

- Les centres et villages de vacances

Objectifs quantitatifs :

L'objectif de cette action est de mettre en place 10 sites de compostage autonome en établissements à l'issue des 3 ans du programme Oléron Zéro Déchet et d'accompagner ces derniers jusqu'à autonomie totale. Le but est de réduire de manière significative les quantités de déchets présentés à la collecte en les traitant directement sur site. La quantité annuelle cible de biodéchets à réduire sur une année est de 60 tonnes.

Résultats quantitatifs:

6 établissements avaient émis un accord de principe pour réaliser cette phase de test de compostage suite au premier appel lancé par la collectivité. Parmi eux, 5 ont bénéficié d'une mise en place effective du matériel pour effectuer un test, ainsi que d'un accompagnement par une association. Le sixième a eu des travaux à faire qui l'ont poussé à retarder ce projet.

En parallèle de ces 5 projets, de l'été 2016 à Mai 2018, 16 campings ainsi que 14 autres établissements ont été équipés en composteurs directement par la communauté de communes qui en a assuré l'accompagnement. Parmi ces 14 établissements nous retrouvons aussi des équipements collectifs et des équipements partagés. La quantité de déchets fermentescibles détournés du "sac noir" (OMR) est estimée à plus de 100 Tonnes par an.

Résultats qualitatifs :

Aucun abandon total n'a été constaté à ce jour (Mai 2018). Cependant quelques établissements ne compostent pas encore leurs restes de repas.

Nous suivons de près chaque établissement/camping afin de répondre à leurs questions et éviter l'abandon.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Le principe de l'opération est de proposer un accompagnement vers la découverte et la pratique du compostage autonome en établissement. L'association Compost'Âge a été missionnée pour assurer cet accompagnement auprès d'au moins 3 premiers établissements, la première année. Forte de cette première expérience et via la formation « Maitre composteur » du référentiel ADEME suivi par un agent de la Régie Oléron Déchet, les suivants seront accompagnés en direct par la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron (CDCIO) durant les 2ième et 3ième année.

L'accompagnement se traduit par une expérimentation du compostage sur une durée test de 6 mois sur le site de production des biodéchets. Pour cette phase d'expérimentation, une partie seulement des déchets fermentescibles est compostée (en moyenne 5 à 10 litres/jour). Les restes de repas pourront être compostés dès la fin de l'expérimentation.

Aujourd'hui, sur les 5 établissements accompagnés par l'association Compost'Âge, deux ont poursuivis la phase initiale de compostage des restes de préparation, et trois (les plus gros producteurs) sont passés à un compostage à 100% des déchets fermentescibles produits.

Les autres établissements et campings évoqués compostent tous à 100%.

Planning:

Recherche structures d'accompagnement : Janvier 2016

Prospection des sites volontaires pour test sur 6 mois : Janvier à Mars 2016

Engagement des premiers sites : Mai 2016

Installation du matériel sur les sites : Démarrage en juin 2016

Accompagnement par une structure spécialisée pour les premiers sites engagés jusqu'à autonomie : Démarrage en juin 2016

Poursuite autonome de la pratique du compostage : Depuis Janvier 2018

Année principale de réalisation:

2016

Moyens humains :

Maitre composteur de l'association en charge de l'accompagnement :

- RDV téléphonique avec les structures cible

- Montage du point de compostage sur site

- Formation des agents sur site

- Suivi téléphonique régulier durant la phase test

- Premier retournement

- Bilan de l'opération + étude pour la poursuite

Animatrice et Maitre composteur de la collectivité :

- Recherche d'établissements volontaires

- Présence lors des rendez-vous sur site

- Livraison du broyat nécessaire au compostage

- Suivi des établissement après la fin de l'expérimentation

Moyens financiers :

Prestation d'accompagnement des établissements (6) : 27 000 €

Achat des équipements définitif (3): 12 500€

Broyage de végétaux pour obtention de broyat : 170 €

Impression de panneaux d'affichage : 1 400 €

Fourniture du matériel de compostage : Inclus dans la prestation d'accompagnement

Moyens techniques :

La Communauté de communes fournit le broyat au établissement. Il est donc nécessaire de disposer d'un véhicule adapté pour le transport de ce dernier.

Au fur et à mesure des installations, nous insistons sur l'importance que l'établissement soit autonome en broyat (partenariat avec la mairie, un paysagiste ou en interne).

La communauté de communes s'engage à disposer de broyat tout au long de l'année pour palier au manque d'approvisionnement. La livraison sur site est par contre payante.

Partenaires moblisés :

Les établissements concernés:

- Atelier Protégé d'Oléron

- Collège de St Pierre d'Oléron

- Collège du Chateau d'Oléron

- Novotel

- Centre du Moulin de la Cote

- Foyer Logement pour personnes agées de St Georges d'Oléron

Partenaires financiers: l'Ademe

Prestataire: Association Compost'Age

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'opération est facilement reproductible. Les établissements peuvent mettre fin à la pratique du compostage au bout de 6 mois. Le fait que l'engagement ne soit pas définitif leur permet de découvrir sereinement cette pratique.

Difficultés rencontrées :

La disponibilité d'une personne référente et "moteur" de l'action est difficile à obtenir.

L'engagement de plusieurs personnes aux différentes tâches (apport, brassage, retournement) est compliqué sur la durée car bien souvent ces missions sont à faire en plus du reste du travail quotidien.

Recommandations éventuelles:

Pour répondre rapidement aux questionnements et problèmes rencontrés par les établissements, il est nécessaire d'avoir un référent dans l'association ainsi qu'au sein de la collectivité.

La fourniture du broyat est également essentielle car tous les établissement n'en disposent pas.

Dans la mesure du possible il faut trouver des personnes référentes qui ont une réelle motivation à composter ou bien démontrer que ces nouvelles missions peuvent mettre en valeur un agent et lui apporter un nouveau savoir-faire. La professionalisation du geste reste une concrétisation intéressante à mettre en oeuvre. Il faut penser à communiquer et faire communiquer les personnes d'un même établissement entre elles. La concertation est essentielle pour aboutir à un projet durable. La prise d'autonomie est complexe pour l'établissement, il est important de leur apporter la connaissance et l'assurance technique par de la formation.

Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.